

# Chambre des Représentants.

---

SÉANCE DU 26 MARS 1889.

---

Budget du Ministère de l'Intérieur et de l'Instruction publique  
pour l'exercice 1889 (¹).

---

## AMENDEMENT.

---

ART. 117<sup>bis</sup>.

Subsides aux provinces, aux communes et aux fabriques d'église pour  
restaurations artistiques aux édifices religieux classés comme monu-  
ments . . . . .fr. 100,000 »

P. DE SMET DE NAEYER.  
JUSTIN VAN CLEEMPUTTE.  
ERNEST SLINGENEYER.  
FR. SCHOLLAERT.

---

(¹) Budget, n° 100, VI (session de 1887-1888).  
Amendements du Gouvernement, n°s 4, VI et 66.  
Rapport, n° 128.